

Barème d'honoraires

Applicable au 10/04/2019

Honoraires sur transaction

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Jusqu'à 140 000€	mandat sans exclusivité	Forfait de 7000 € TTC
Supérieur à 140 000€	mandat sans exclusivité	5 % TTC du prix de vente
Jusqu'à 140 000€	mandat exclusif	Forfait de 8000€ TTC
Supérieur à 140 000€	mandat exclusif	6 % TTC du prix de vente

Honoraires sur location

	Prestations liés à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	8 €/m ²

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m2 de surface habitable (toutes zones)
--	--



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

SASU MAINTENON TRANSACTIONS

4, rue du Pont Rouge 28130 MAINTENON

RCS Paris : 844 549 931 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 2801 2019 000 039 199

Garantie Financière de 110000 € Par GALIAN